

Faculté de sciences



SC 3CE

Certificat de recherche en sciences

**Gestion du programme**

SC Faculté des sciences

**Objectif de la formation**

Ce certificat est destiné aux étudiants inscrits à titre principal à un programme de 3ème cycle dans une université étrangère et effectuant, dans le cadre de ce programme, un ou plusieurs séjours de recherche et/ou de formation complémentaire à l'UCL.

**Conditions d'admission**

Pour être admissible à ce certificat, l'étudiant doit être engagé dans une recherche de niveau doctoral dans le cadre d'une convention de recherche reconnue officiellement par l'UCL.

**Demande d'admission**

Les demandes doivent être adressées au Secrétariat de la Faculté des Sciences par l'intermédiaire du Secrétariat des étudiants.

**Structure générale du programme**

Le stage de recherche s'effectue sous la responsabilité d'un copromoteur ou d'un conseiller, membre académique ou scientifique permanent de l'UCL, qui est le répondant du doctorand vis-à-vis de son institution d'origine.

Sauf cas particuliers, appréciés par la faculté, la durée totale du (ou des) séjour(s) du doctorand à l'UCL ne peut être inférieure à 6 mois et ceux-ci ne peuvent être échelonnés sur plus de 4 ans.